



Escroquerie par une personne de confiance

Par **guyl**, le **19/01/2011** à **11:15**

Bonjour,

je me suis faite arnaqué par une personne de (soit disant) confiance, qui a su être là lorsque j'étais assez mal suite à une rupture amoureuse, à cette période il m'a proposer d'investir une somme d'argent (2500€) pour m'aider au bout de 160 mois à recouvrir avec les intérêts une somme bcp plus importante à savoir 9200 euros investissement compris, je devais recouvrir cette somme le 15/12/10 et il m'avait assuré que c'était sans risque. je vous passe les détails depuis la date fatidique plus de nouvelles plus moyen de le joindre, que faire, porter plainte au commissariat, au parquet? je ne sais meme pas si cette plainte serait prise en considération je n'ai que quelques mail de ces échanges et pas d'attestation de dette....

Par **Domil**, le **19/01/2011** à **13:51**

Donc pas de contrat, pas de reconnaissance de dettes.

Vous avez vraiment cru que 2500 euros pouvaient se transformer en 9200 euros ????
franchement ...

Par **guyl**, le **20/01/2011** à **19:22**

merci, mais pour avoir ce type de réponse je l'ai déjà eu par des proches, ma démarche est d'essayer de trouver une solution pas des commentaires qui ne m'avance en rien, mais merci de m'avoir lu

Par **Laure11**, le **20/01/2011** à **19:30**

Domil a raison, sans contrat ou sans reconnaissance de dettes, une plainte n'aboutirait à rien.